

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 15 novembre 2013

Service instructeur
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° CP-2013-10-8-10

Service consulté

**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE
PROGRAMME E252
ANNEE 2013 CINQUIEME LISTE**

Résumé : La Commission Permanente a délégué pour programmer les subventions d'investissements scolaires du premier degré, tout au long de l'année. Ce rapport concerne une cinquième série de subventions.

Il vous est proposé d'approuver la cinquième liste de subventions du programme 2013 des investissements scolaires du premier degré pour un montant de 321 911 € dont 150 000 € relevant du Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays 2010/2013, conformément au tableau figurant en annexe.

La Commission Permanente a délégué pour programmer les dossiers d'investissements scolaires du premier degré, après transmission des ordres de service ou lettres de commande par les maîtres d'ouvrage.

Quatre séries d'opérations relatives au programme 2013 ont été adoptées par notre Commission cette année pour un montant de 202 686 €.

Une cinquième liste d'opérations figure en annexe au présent rapport, pour un montant de subventions de **321 911 €**, dont 150 000 € relevant du Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays 2010/2013 (création d'une structure périscolaire à Saint-Louis /Neuweg). Le programme 2013 s'élève par conséquent à ce jour à 524 597 €.

Pour la commune de Schlierbach, je vous propose, eu égard à l'avis technique favorable de notre Direction de l'Architecture et à titre exceptionnel, de retenir également la construction du sas hermétique autour de l'ascenseur pour un montant de 21 207 € HT.

Une autorisation de programme de 750 000 € et des crédits de paiement de 700 000 € sont inscrits au budget 2013 (programme E252, chapitre 204, fonction 21, nature 204142, codes programme 2592 et 25921).

Je vous propose donc d'approuver la cinquième liste de subventions du programme 2013 des investissements scolaires du premier degré pour un montant de 321 911 €, conformément au tableau figurant en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
15 NOVEMBRE 2013

**Investissements Scolaires du 1er degré
PROGRAMME 2013 (SEME LISTE)**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable HT	Taux	Montant de la subvention
ISP04042	ASPACH-LE-BAS Installation d'une chaudière gaz à condensation à l'école primaire - caserne des pompiers	6 369,00	21%	1 337,00
ISP04118	MOOSLARGUE Extension, mise aux normes d'accessibilité et travaux d'économie d'énergie à la mairie-école Montant du projet : 915 000,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 60 840,00 €	494 000,00	20%	98 800,00
ISP04096	NIFFER Mise aux normes d'accessibilité des sanitaires de l'école maternelle	43 993,00	14%	6 159,00
ISP04140	RAEDERSHEIM Installation de chaudières gaz à condensation à l'école primaire	9 245,00	25%	2 311,00
ISP04142	SAINT-LOUIS Réaménagement de la cour de l'école élémentaire Widemann	73 109,00	17%	12 429,00
ISP04141	SAINT-LOUIS Réfection et mise en accessibilité des sanitaires de l'école élémentaire Widemann	60 713,00	17%	10 321,00
ISP04053	SAINT-LOUIS Création d'une structure périscolaire à Saint-Louis / Neuweg Dossier retenu au Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays 2010/2013 Montant du projet : 765 280,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 165 000,00 €	400 000,00	Forfait	150 000,00

ISP04106	<p>SCHLIERBACH Travaux de rénovation BBC à l'école maternelle (isolation, chaudière à condensation, sas autour de l'ascenseur)</p> <p>Montant du projet : 450 827,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 54 414,00 €</p>	134 023,00	26%	34 846,00
ISP04086	<p>VOLGELSHEIM Travaux d'accessibilité et d'économie d'énergie à l'école primaire Les Frères Grimm</p> <p>Montant du projet : 634 449,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 17 836,50 € COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH : 173 175,00 €</p>	142 691,00	4%	5 708,00
			Total	321 911,00